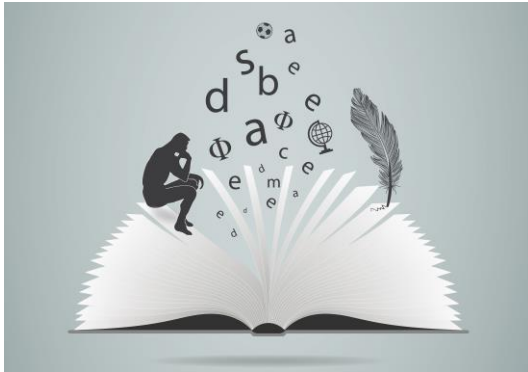


Table ronde – La formation générale au collégial : idéal dépassé ou éducation essentielle?



La Table de concertation de la formation générale vous invite à assister à une table ronde qui portera sur la question « La formation générale au collégial : idéal dépassé ou éducation essentielle? »

C'est un rendez-vous le **mercredi 8 avril, de 12 h 30 à 14 h 30, au Café Show.**

Participants à la table ronde :

- Nicholas Dawson, professeur de français
- Annick Roosen, professeure d'éducation physique
- Marie-France Lemay, professeure d'allemand
- Étienne Dauphin, professeur de mathématiques
- Geneviève Boucher-Awissi, professeure de philosophie
- Jean-François Nadeau, journaliste au quotidien *Le Devoir*

L'activité sera animée par Gabriel D'Amours, conseiller pédagogique.

QUI DIT QUOI?

Raymond Bertin

Lundi 23 mars, à 10 h 30, au local A-330



Ennemi public : les avenues de la critique

Raymond Bertin, collaborateur de la revue de théâtre *JEU* depuis 2005, traitera de la pièce *Ennemi public* d'Olivier Choinière, présentement à l'affiche au Théâtre d'aujourd'hui, et animera une discussion critique sur l'œuvre.

Cours : *Du texte... à la scène*

Professeure : Aurélie Chevanelle-Couture



Leïla Benhadjoudja et Hélène Garcia-Solek

Mercredi 25 mars, de 12 h 30 à 14 h 30, au Café Show (local C-109)

Les phénomènes de radicalisation et leurs effets



Leïla Benhadjoudja, postdoctorante en sociologie à l'UQAM, s'efforcera de situer les discours qualifiés de radicaux, particulièrement dans le contexte québécois. Dans quelle mesure, et par quelle façon, peut-on comprendre ces discours? Que nous révèlent-ils sur l'état de notre société en matière d'enjeux politiques et de frontières sociales? Qu'il s'agisse de discours d'extrême droite, d'islamophobie ou d'autres, la radicalisation est à situer dans le contexte sociopolitique de son émergence.



Hélène Garcia-Solek est professeure de philosophie au Collège de Rosemont. Elle traitera des liens entre radicalisation, communication et rationalité, et elle présentera quelques outils « d'autodéfense intellectuelle » (contre les dogmatismes de tout poil) empruntés à Normand Baillargeon.

Professeurs : Fernand Cloutier, Rahabi Benaïche, Louis Dugal, Hélène Garcia-Solek, et d'autres.

Cette activité est réalisée en collaboration avec Habib El-Hage, intervenant au Service interculturel de la Direction des affaires étudiantes et des communications.

Concours de dictée : un défi à la portée de tous!

Mercredi 25 mars, à 13 h, au local B-541 | **Inscription sur place !**

Le concours de dictée, organisé par le Centre d'aide en français (CAF), est ouvert à tous les étudiants et à toutes les étudiantes de l'enseignement régulier et leur offre la possibilité de se mesurer sur le plan des connaissances orthographiques et grammaticales.

Ce concours ne s'adresse pas uniquement aux champions ou aux championnes, mais à tous les élèves. C'est dans cet esprit que le concours comporte deux catégories : une première, réservée aux élèves qui suivent un cours de renforcement en français ou qui reçoivent de l'aide au CAF, et une deuxième, ouverte à l'ensemble des élèves du Collège.

Des bourses fort intéressantes récompenseront les quatre meilleurs candidats ou candidates de chacune des catégories (1^{er} prix : 150 \$, 2^e prix : 100 \$, 3^e prix : 75 \$, 4^e prix : 50 \$) et de nombreux prix de présence (logiciel *Antidote*, *Multidictionnaire de la langue française*, *Le Petit*



Robert, Dictionnaire des synonymes, Dictionnaire des cooccurrences, etc.) seront également « tirés » parmi tous les participants.

Collègues, membres du personnel, soyez aussi de la fête : le plaisir des mots, c'est pour tout le monde!

Renseignements : Benoît Dugas et Monik Richard, responsables du CAF, au local A-494

Au cinérepertoire cette semaine

***Fish Tank*, un film réalisé par Arnold Andrea**



(Pays-Bas et Grande-Bretagne, 2009, 122 min)

Fish Tank est un film réaliste et poignant mettant en vedette Micheal Fassbender et une jeune actrice prometteuse, Katie Jarvis, qui y faisait ses débuts. Dans une banlieue ouvrière anglaise, une adolescente rebelle se laisse apprivoiser par le nouvel amant de sa mère.

La présentation du film aura lieu le mardi 24 mars, à 18 h 30, au local E-306.

Renseignements : Pierre-Luc Bernard, poste 7425 ou plbernard@crosemont.qc.ca

Bande-annonce : <https://www.youtube.com/watch?v=gg1yMOdjyp0>

Improvisation : le Sasquatch reçoit La cagoule d'André-Grasset



Mercredi 25 mars, à 20 h, au Carrefour (F-390)

Dernier match de la saison pour cette équipe aussi mythique que leur emblématique créature. Profitez de cette dernière chance!

Membres du Sasquatch : Élise Pery, Félix Morin, Gabriel Marquis, Julie Letendre-Côté, Camila Medina, Jaël Gaudette (aide-capitaine), Élye Lecavalier (capitaine),

Julien Trudel-Jetté (entraîneur).

Renseignements : Pierre-Luc Bernard, poste 7425 ou plbernard@crosemont.qc.ca



Midi projection : *Les glaneurs et la glaneuse*



Mercredi 25 mars, à 12 h 15, au local E-306

Documentaire réalisé par Agnès Varda, France, 2000, 82 min

« Ce film d'Agnès Varda a pour cadre la société de consommation. Les gens qu'elle filme ne sont toutefois pas ceux qui jettent, qui gaspillent, mais ceux qui ramassent, qui vivent de nos restes: ce sont ces glaneurs et ces glaneuses, à l'image de ceux

que peignait Millet, ramassant les épis de maïs ayant échappé aux moissons. Mais les glaneurs et les glaneuses de Varda ne sont pas que ceux qui glanent par pauvreté, pour pouvoir manger ou survivre à défaut de pouvoir se payer un repas de luxe. Ils sont aussi ces artistes et ces gens, croisés au hasard de l'objectif de la petite caméra digitale, qui glanent pour créer ou juste pour la beauté éthique de la chose: pour glaner, tout simplement. » - Bruno Cornellier de la revue *Cadrage*

<http://www.cadrage.net/films/glaneursetglaneuse/glaneursetlaglανεuse.html>

Bienvenue à toutes et à tous! Ce rendez-vous cinédocumentaire se veut un espace pluridisciplinaire pour partager, enrichir et élargir nos réflexions.

Une présentation des programmes ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION, profil Cinéma, et SCIENCES HUMAINES

Enseignantes : Anick St-Louis et Mahélie Caschetto

Concours intercollégial de photo

Le monde en images – Soumettez vos photos jusqu'au 10 avril 2015!



Le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) organise annuellement le Concours intercollégial de photo *Le monde en images*. Réservé aux élèves du réseau collégial, ce concours a pour objectif d'encourager la formation de la relève en facilitant la production et la diffusion de photographies artistiques ou documentaires de qualité.

Le CCDMD remet 3 000 \$ en prix. Cette année, le concours se déroulera sous la présidence d'honneur de Jacques Nadeau, photjournaliste au quotidien *Le Devoir*.



Comment participer au concours?

Le concours est réservé aux élèves inscrits à au moins un cours crédité dans un collège du Québec pendant au moins une des sessions suivantes : hiver, été ou automne 2014, hiver 2015.

Les photos soumises dans le cadre du concours d'une année précédente ne sont pas admissibles.

Pour participer, il suffit :

- de lire le règlement;
- d'avoir un compte personnel sur le site *Le monde en images* ([Créer mon compte](#) ou [Me connecter](#));
- de téléverser les fichiers à la résolution maximale ([Partage de médias](#));
- de remplir les fiches descriptives correctement (Mon compte > Mes médias partagés);
- d'attester son admissibilité en cochant la case du concours sur les 5 fiches;
- de soumettre les photos entre le 25 août 2014 et le **10 avril 2015** (avant minuit).

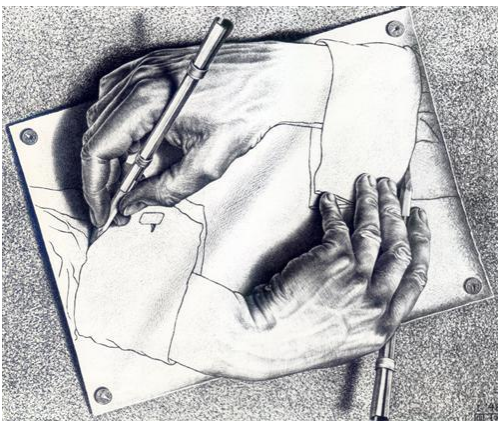
Il est possible de soumettre jusqu'à **cinq photos originales** dans le cadre du concours 2014-2015.

Les finalistes devront fournir une attestation d'inscription (cours ou programme) dans l'un des collèges du réseau québécois.

Pour tous les détails du concours, visitez monde.ccdmd.qc.ca/concours

Photo : Jérôme Bouchard, *Le saut*, Côte-Nord, Québec

Les mathématiques au secours de l'art d'escher : une conférence à ne pas manquer!



En 1956, l'artiste M.C. Escher a dessiné une lithographie tordue qu'il a laissée inachevée, au centre, parce qu'il ignorait comment procéder pour la terminer. Derrière la construction qu'il tenta vainement d'achever se cache une jolie histoire mathématique. Nous allons expliquer comment une équipe de mathématiciens hollandais a récemment complété cette lithographie.

Assistez à la conférence de monsieur François Bergeron,

**le mercredi 1^{er} avril 2015,
de 13 h à 14 h 30,
au local B-511.**



Concours Prix étudiants de l'ARC

L'Association pour la recherche au collégial (ARC) invite les étudiantes et étudiants du réseau collégial à participer, d'ici le lundi 13 avril 2015, à la 20^e édition du concours des Prix étudiants de l'ARC. Le premier prix offert est une bourse de 1 000 \$; le deuxième, une bourse de 600 \$; le troisième, une bourse de 400 \$. S'ajoutent à ces bourses des prix en nature.

Les Prix étudiants de l'ARC visent à faire connaître et à valoriser la participation des étudiantes et des étudiants à des activités de formation à la recherche menées au sein des établissements d'enseignement collégial dans l'ensemble des programmes et des disciplines. Toute recherche, effectuée individuellement ou en équipe, dans le cadre d'un cours, d'un programme ou d'une activité parascolaire, est admissible. Elle doit avoir été réalisée au cours des années scolaires 2013-2014 ou 2014-2015. Dans tous les cas où une recherche a déjà été soumise aux Prix étudiants, mais n'a pas été récompensée, il est possible de la soumettre une seconde fois.

Les étudiantes et étudiants qui désirent participer au concours peuvent obtenir plus de renseignements en visitant le site Web de l'ARC à l'adresse suivante : www.cvm.qc.ca/arc.

Bourses d'études des caisses Desjardins



La Caisse Desjardins d'Anjou-Tétreaultville a à cœur la réussite scolaire et comprend que certains étudiants ont parfois besoin d'un coup de pouce financier. C'est pourquoi elle organise le concours MES ÉTUDES, MA CAISSE. Au collégial, 10 bourses de 500 \$ seront offertes en plus d'une bourse de participation de 250 \$!

Pour participer, les candidates et les candidats doivent

- être membres de la Caisse Desjardins d'Anjou-Tétreaultville
- ou
- résider ou étudier sur le territoire de cette caisse.

Les candidats doivent également être inscrits au cégep à temps plein à l'automne 2015 et être présents à la remise des bourses.

Pour plus d'information, consultez le www.desjardins.com/caissedetetreaultville.

Les inscriptions se font à partir d'Internet.



Fantaisies mathématiques



Problème n° 928

Le paradoxe du barbier

Sur l'enseigne du barbier du village, on peut lire : « Je rase tous les hommes du village qui ne se rasent pas eux-mêmes, et seulement ceux-là. » Mais dans ce cas, qui rase le barbier?

La solution de ce problème sera publiée sur le Portail Rosemont la semaine prochaine.

Solution du problème n° 927

Les deux dactylos mettront 1 heure 42 minutes. En considérant que x représente le temps à trouver, en 12 heures, la première dactylo effectuerait trois fois le travail ($3x$), et la seconde quatre fois ($4x$), soit $7x$ à deux, en 12 heures.

D'où $x = 12/7$ heures = $720/7$ minutes = 102,85 minutes, soit 1 heure 42 minutes et des poussières

Sophie Delisle, professeure de mathématiques

La Cafétéria soutient le Défi sportif Altergo!
Un menu spécial est proposé ce mercredi.



Lundi

Lasagne de légumes, sauce rosée aux lentilles (menu « écono »)
Porc à la hongroise (menu « saveur »)

Mardi

Végépoulet au beurre (menu « écono »)
Casserole de thon (menu « saveur »)

Mercredi – Menu spécial pour le Défi sportif Altergo

Sandwich à la viande fumée (5.35 \$ + taxes)
Assiette comprenant un sandwich à la viande fumée, des frites et de la salade de chou (6.52 \$ + taxes)
Combo comprenant l'assiette complète, un jus Oasis ou un carton de lait de 200 ml ou un café (7.52 \$ + taxes)
Un montant de 0.25 \$ par assiette vendue sera versé au Défi sportif Altergo.



Jeudi

Quiche aux épinards et au fromage suisse (menu « écono »)

Pâté chinois, duo de patates douces (menu « saveur »)

Vendredi

Filet de merlu en croute aux herbes (menu « écono »)

Cari de lentilles et de pommes (menu « saveur »)

**Le Secteur du cheminement et
de l'organisation scolaires**

Épreuve uniforme de français – Élèves allophones

Les élèves allophones qui ont fait leurs études dans une langue autre que le français peuvent bénéficier d'une heure supplémentaire pour passer l'*Épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature*, à la condition d'en faire la demande au Ministère dans les délais prescrits :

- avant le 1^{er} avril, pour l'épreuve du mois de mai,
- avant le 1^{er} juin pour l'épreuve du mois d'aout.

Les élèves qui pensent être admissibles doivent se présenter au Registrariat pour remplir un formulaire, avant les dates mentionnées ci-dessus.

Inscription aux cours d'été 2015 : du 7 au 24 avril

OFFRE DE COURS

Vous trouverez la liste des cours d'été offerts au Collège de Rosemont sur le Portail Rosemont, dans la communauté **Étudiants**. L'offre de cours des autres collèges est disponible sur le site Internet du SRAM, à l'adresse suivante : www.sram.qc.ca. (On procède à une mise à jour régulièrement.)

DÉMARCHE D'INSCRIPTION

- **Inscription**

Vous devez vous présenter au bureau de l'Aide pédagogique (local A-214) pour rencontrer votre API.

L'API déterminera le cours à suivre et confirmera l'ordre de priorité pour votre inscription, selon votre situation, soit :

priorité n° 1 : élève en fin de DEC ou préalables universitaires;

priorité n° 2 : élève qui a un retard de cheminement ou qui prend de l'avance sur son cheminement.



- **Paiement**

Une fois le formulaire d'inscription rempli et signé par l'API, vous devez vous présenter au comptoir du Registrariat (local A-209).

Les modes de paiement sont les suivants :

argent comptant, carte de crédit (Visa ou MasterCard) ou carte débit.

Pour que votre inscription soit confirmée, vous devez avoir payé l'ensemble des frais exigés.

Frais d'inscription

Droits de scolarité	Droits d'inscription
2 \$ par heure de cours	5 \$ par cours

Remboursement

Cours annulé par le Collège	Cours annulé par l'élève avant la date limite d'annulation
Remboursement total	Remboursement des droits de scolarité = 2 \$ par heure de cours

- **Horaire**

L'horaire des cours vous sera remis une fois les frais payés. Le numéro de votre local sera indiqué à l'entrée principale du Collège, le premier soir des cours.

- **Annulation et remboursement pour les cours offerts au Collège**

Pour annuler un cours, vous devez vous présenter au Registrariat afin de remplir le formulaire prévu, et ce, avant la date limite d'annulation inscrite sur votre horaire de cours.

Cours offerts dans un autre collège du SRAM

- **Inscription et paiement**

- 1- Identifiez les cours et les collèges qui vous intéressent dans la liste des cours d'été du SRAM.
- 2- Présentez-vous au bureau de l'Aide pédagogique (local A-214).
- 3- Remplissez la fiche de préinscription (un formulaire par cours) qui vous sera remise.
- 4- L'API vous rencontrera pour déterminer si le cours choisi est conforme à votre cheminement et indiquera, selon votre cas, la priorité pour le traitement de votre demande.



- 5- Remettez la fiche de préinscription, signée par l'API, au comptoir du Registrariat (local A-209), ainsi que votre paiement (chèque personnel ou mandat-poste) à l'ordre du SRAM.
- 6- Pour vérifier si votre inscription au cours demandé est confirmée, selon la priorité qui vous concerne, présentez-vous au Registrariat aux dates prévues.

priorité n° 1 : les 28 et 29 avril, de 13 h à 16 h

priorité n° 2 : le 30 avril, de 13 h à 16 h

- **Frais d'inscription**

Droits de scolarité	Droits d'inscription
2 \$ par heure de cours	15 \$ par cours

Des frais supplémentaires sont exigés pour les étudiants qui n'ont pas le statut de résident du Québec et pour les étudiants étrangers. Adressez-vous au Registrariat pour de plus amples informations.

- **Annulation de cours et remboursement**

Veillez vérifier les modalités d'annulation et de remboursement du collège où vous suivrez votre cours.

HORAIRE

L'horaire vous sera remis au moment de la confirmation de votre inscription.

Une fois que la période d'inscription du Collège de Rosemont sera terminée, soit du 4 au 22 mai, l'élève qui souhaite s'inscrire doit se présenter directement au collège où le cours sera suivi. L'élève doit s'informer au préalable des dates précises d'inscription de ce collège et s'y présenter avec son formulaire de commandite dûment rempli par son collège d'origine.

